

 POINTS D'INTÉRÊT
Pont de Bel Abord

Le franchissement de la Maine était assuré par un bac jusqu'en 1838, année où fut terminé le premier pont. Puis, après 30 années de service, il devint rapidement dangereux et vétuste. La traversée de la rivière fut alors de nouveau effectuée par un bac manœuvré par des cordes. Le nouveau pont fut reconstruit en 1872.







**La cabane de l'écarteur**

Petite construction de pierre avec plusieurs ouvertures, située dans un chemin d'accès aux vignes devant laquelle toute vendange devait passer. L'écarteur (régisseur du vignoble) était nommé ainsi car il séparait la part du propriétaire de celle du vigneron.


 CHARTE DU RANDONNEUR

- Le vignoble est un espace partagé pour différents usages (viticulture, maraîchage, élevage, chasse, randonnées...). Les parcelles cultivées peuvent faire l'objet de traitements. Chacun est appelé à respecter les pratiques d'autrui afin de permettre une bonne cohabitation.
- Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage. Seul votre respect des lieux peut en assurer la pérennité.
- Emportez vos déchets et ne faites pas de feu.
- Restez sur le sentier balisé et n'entrez pas à l'intérieur des parcelles pour y faire de la cueillette.
- Tenez vos chiens en laisse.
- Refermez les barrières et clôtures dans les prairies pour respecter la tranquillité des animaux.
- En période de chasse (le jeudi et le dimanche de mi-septembre à février), portez une tenue voyante.

CODE DE BALISAGE

	GR® de Pays	PR® Promenade et Randonnée
Continuité du sentier		
Changement de direction		
Mauvaise direction		

 CONTACT

Office de Tourisme du Vignoble de Nantes
Bureau d'accueil de Clisson 02 40 54 02 95
Bureau d'accueil de Vallet 02 40 36 35 87
www.levignobledenantes-tourisme.com











CIRCUIT DU BOIS JOLY

*Le Vignoble à perte de vue,
les plus beaux panoramas sous vos yeux.*

CIRCUIT DU BOIS JOLY

LÉGENDE

-  Départ
-  Aire de pique-nique
-  Pont Passerelle
-  Moulin à vent
-  Patrimoine
-  Panorama
-  Chemins très humides dans le bois de la Giétrie. Traversée de routes (prudence !)
-  Variante courte



1 Du parking, longez la salle de billard et suivez le sentier bitumé puis prenez à gauche et à droite le chemin entre les vignes. Poursuivez et traversez la D 58, continuez tout droit dans les vignes, puis tournez à droite et ensuite à gauche. À la route, tournez à gauche et poursuivez sur celle-ci et tournez à droite dans le village au niveau du hangar métallique. Suivez le chemin entre vignes et bois, traversez 2 passerelles et sortez sur la route pour rejoindre Bel Abord. Traversez la route et poursuivez sur le chemin en face en laissant le pont à votre gauche. Poursuivez dans un sous-bois, bifurquez à droite pour rejoindre le village de la Giétrie, traversez-le et poursuivez sur la route.

2 Après le lotissement des Maisdonnais, prenez à gauche vers la station d'épuration puis le chemin ombragé à droite. Traversez la route, prenez le chemin en face dans le coteau puis rejoignez la petite route qui remonte vers le bourg. Tournez à gauche, passez devant l'église et la mairie (panorama) et poursuivez. Tournez à gauche dans la rue des coteaux puis à gauche le chemin des prières. Continuez et rejoignez un chemin de vignes. Traversez une petite route et continuez en face. Continuez pour rejoindre un chemin ombragé.

3 Tournez ensuite à droite et prenez un chemin entre haie et vignes. Continuez dans les vignes puis traversez la D 63. Poursuivez en face sur le chemin dans les vignes et traversez la D 62 pour continuer tout droit sur la petite route. Prenez le chemin à droite pour rejoindre le départ.

Variante courte :

1 Du parking, longez la salle de billard et suivez le sentier bitumé puis prenez à droite la rue de la Haie en direction du complexe sportif. Au bout de la rue, tournez à gauche, rue des sports, passez devant l'école et traversez le parking près le Moulin Chupin et traversez la rue Abbé Ménardeau (trottoirs). Prenez à droite puis suivez à gauche la rue des javelles, sortez à gauche rue du grand clos, passez devant l'entrée du Centre de Secours, poursuivez tout droit et prenez le chemin à travers vignes à droite et rejoignez ainsi le circuit du Bois Joly au point **2**.

Le GR® de Pays de Sèvre et Maine est une œuvre originale déposée par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre. Autorisation de reproduction 2016